

Admission en Licence de Droit

Procédure d'admission :

Si vous n'êtes pas déjà inscrit à l'Université Jean Moulin Lyon 3 en :

Licence en Droit

Licence bidisciplinaire Science politique – droit

Double Licence Droit – philosophie

Vous relevez de l'une des **procédures d'admission** précisées ci-dessous :

Admission en Licence 1

Attention ! Avant de candidater à une première année de Licence, **veuillez vérifier votre situation** au préalable pour savoir de quelle procédure d'admission vous relevez.

> Procédure admission PARCOURSUP

Vous préparez/êtes titulaire d'un baccalauréat français ou d'un pays membre de l'Union européenne :

1 - **Néo-entrant** : Vous allez obtenir votre baccalauréat cette année ; ou vous avez déjà votre baccalauréat, mais vous n'avez jamais été inscrit.e dans un établissement de l'enseignement supérieur : vous relevez de la **procédure PARCOURSUP** ;

2 - **Réorientation** : Vous avez votre baccalauréat ou un diplôme universitaire français ou d'un pays membre de l'Union européenne (DAEU, Capacité) et vous êtes inscrit.e ou avez été inscrit.e dans un établissement de l'enseignement supérieur : vous relevez de la **procédure de réorientation sur PARCOURSUP**.

3 - **Reprise d'étude (hors formation continue)** : vous relevez de la procédure **PARCOURSUP**

Vous devez vous connecter au **PORTAIL PARCOURSUP**

> Procédure de Demande d'Admission Préalable - DAP

Vous êtes originaire d'un pays hors Union européenne et êtes titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires :

1 - Vous résidez en France : vous devez télécharger **un dossier vert** directement auprès du **service des Relations internationales de l'Université Jean Moulin Lyon 3** ou sur le site du Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur (document CERFA n°11126*14).

2 - Vous ne résidez pas en France : vous devez télécharger **un dossier blanc** auprès de **Campus France** ou directement auprès du Consulat ou de l'Ambassade de France de votre pays.

Admission en Licence 2 et 3

> Réinscription

Vous êtes déjà étudiant.e de la Faculté de Droit,

 Vous devez vous réinscrire sur le portail « [inscriptions](#) ».

Attention ! Les étudiants anciennement inscrits à Lyon ayant interrompu leurs études (hors césure) relèvent de la procédure de Validation des Etudes Supérieures - VES (voir ci-dessous).

> Procédure d'admission - Transfert (arrivée)

Vous êtes inscrit.e dans une **Licence en Droit** dans une autre faculté et n'avez pas interrompu vos études :

 Vous relevez de la procédure de transfert pour vous inscrire dans la même Licence.

> Procédure de Validation des Etudes Supérieures – VES

Vous voulez poursuivre ou reprendre vos études dans l'enseignement supérieur après une interruption.

Vous avez validé une année ou deux années dans l'enseignement supérieur (60 crédits/ECTS pour l'accès en L2, 120 crédits/ECTS pour l'accès en L3)

 Vous devez vous connecter au portail [Candidature](#)

> Passerelle PACES-CPGE

1 - **Vous êtes inscrit.e en PACES à l'Université Lyon 1** et avez été reçu-collé.e

2 - **Vous êtes inscrit.e en CPGE** dans un établissement conventionné avec la Faculté de Droit de Lyon 3

Vous pouvez demander à passer directement en deuxième année de Licence en droit ou Science politique – droit si vous réussissez les examens à l'issue d'une semaine de remise à niveau.

 Vous devez vous connecter au portail [Candidature](#)

> Procédure « Centre pour les Etudes en France » - CEF

Vous résidez dans un pays en convention avec Campus France (voir la liste sur le site de [Campus France](#)) et êtes titulaire d'un diplôme étranger d'études supérieures, vous devez candidater via Campus France.

Admission en Licence professionnelle

Pour les Licences de l'IDPI :

Licence professionnelle métiers de l'immobilier :

- gestion et administration de biens (en alternance ou a distance)
- gestion et développement de patrimoine immobilier en alternance

Licence professionnelle métiers du Notariat en présentiel

L'admission à ces filières est sélective :

Les candidats sont soumis à l'examen de leur dossier par la commission pédagogique.

La sélection s'effectue en deux temps :

examen du dossier

entretien avec un jury pour ceux sélectionnés sur dossier

[Lien vers la rubrique candidature du site de l'IDPI](#)

Pour la Licence professionnelle Metier notariat a distance

[Voir la fiche diplôme - rubrique admission](#)

Réorientations PACES / CPGE

Sont concernés par cette procédure :

La filière PACES Université Claude Bernard Lyon 1

Les étudiants en PACES (première année commune aux études de santé) ayant obtenu à l'université Claude Bernard Lyon 1 (uniquement) une moyenne de 10/20 ou plus mais qui ne sont pas sur la liste des admis.

Les CPGE/Prépa IEP en convention avec l'Université Jean Moulin Lyon 3

Les étudiants des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) parvenus au terme de leur seconde année, issus d'une classe littéraire, artistique ou économique des établissements ayant signé une convention avec l'Université Jean Moulin Lyon 3)

Les étudiants de l'Institution des Chartreux (prépa IEP) parvenus au terme de leur première année.

[+ d'infos sur la page dédiée](#)

Calendrier universitaire

[Consultez le calendrier universitaire 2018-2019](#)

Calendrier des candidatures

Admission en Licence (hors Parcoursup/DAP/CEF) :

Date d'ouverture des candidatures en licence : Vendredi 1er juin 2018

Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 27 juillet 2018

PACES-CPGE - Admission en Licence 2 droit / science politique – droit :

Date d'ouverture des candidatures en licence : Vendredi 1er juin 2018

Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 6 juillet 2018

Licence Double Diplôme Essex/Lyon 3

[Dossier de candidature](#)

(pour la rentrée 2019-2020)

Licences professionnelles

[Voir site de l'IDPI](#)

Notices explicatives 2018-19

Ces notices sont téléchargeables à titre informatif. Pour chaque demande d'admission dans un diplôme, la notice correspondante sera jointe à votre dossier lors de l'impression.

Vous désirez postuler en :

[Licence droit](#)

[Licence Science politique-Droit](#)

[Double Licence Droit - Philosophie](#)

[Passerelle PACES-CPGE](#)

Réinscription

Réinscription dans l'année supérieure ou redoublement pour les étudiants déjà inscrits en Droit à Lyon 3 :

Vous devez vous réinscrire sur le portail « [inscription](#) » sur le site de l'Université Jean Moulin Lyon 3 chaque année.

Aucune réinscription n'est automatique.

Inscription dérogatoire

Etudiant.e redoublant.e : Si vous comptabilisez plus de **trois inscriptions en première ou en deuxième année**, vous devez réaliser une demande d'inscription dérogatoire.

Dossier de dérogation disponible à l'accueil de la Faculté de droit et sur votre boîte mail universitaire.

Mise à jour : 27 juin 2018